

8^e PLATEFORME INONDATIONS

Sous-bassin de la Senne

Centre culturel de Tubize – 22/02/2022

Présences

Nom	Organisme	Fonction	Adresse e-mail
Anthoine Pierre	Ville de Tubize	Échevin des travaux	pierre.anthoine@tubize.be
Aucremanne Simon	CR Senne	Animateur	animations@crsenne.be
Baudelet Mathieu	Ville de Braine-le-Château	Service environnement	mathieu.baudelet@braine-le-chateau.be
Brancart Francis	Ville de Braine-le-Château	Échevin de l'environnement	francis.brancart@braine-le-chateau.be
Buchelot Michel	Zone de Police de Braine-l'Alleud	1 ^{er} commissaire de police	michel.buchelot@police.belgium.eu
Bythell Stephen	In BW	Gestionnaire de projets	sbythell@inbw.be
Chatel Michaël	Ville de Braine-le-Comte		
Colinet Arnold	HIT	Bureau d'étude	arnold.colinet@hainaut.be
Colson Catherine	ULB	Étudiante	/
Coppens André-Paul	Ville de Braine-le-Comte	Échevin des travaux	Andre-Paul.Coppens@7090.be
Cuisenaire Jonathan	CR Senne	Éco-cantonnier	actions@crsenne.be
De Kerckhove Jocelyne	Province du Brabant wallon	Cellule hydrologie	jocelyne.dekerckhove@brabantwallon.be
De Paepe Thomas	Zone de secours Hainaut centre	Responsable postes de Braine-le-Comte, Enghien et Soignies	thomas.depaepe@zhc.be



Debouter Julien	Ville d'Ittre	Service travaux	j.debouter@ittre.be
Decelle Emmanuel	Ville de Courcelles	Service environnement	emmanuel.decelle@courcelles.be
Decuyper Claudine	Ville d'Enghien	Service environnement	Claudine.Decuyper@enghien-edingen.be
De Jonghe Caroline	CR Senne	Coordinatrice	coordination@crsenne.be
Denimal Jean-Paul	Ville de Rebecq	Échevin des cours d'eau et de la lutte contre les inondations	jeanpauldenimal@hotmail.be
Dère Christelle	SPW-MI-DGH	Attachée qualifiée	christelle.dere@spw.wallonie.be
Dernie Eric	Zone de secours du Brabant wallon	Lieutenant	eric.dernie@incendiebw.be
Descamps Philippe-François	SPW-ARNE-DCENN	Spécialiste infrastructures	philippefrancois.descamps@spw.wallonie.be
Desondre Gaëtan	Ville de Waterloo	Service travaux	gaetan.desondre@waterloo.be
Detiffe Nicolas	SPW-ARNE-DCENN	Attaché LIFE Belini	nicolas.detiffe@spw.wallonie.be
Devenyn Jo	Ville de Silly	Conseiller communal	jo.devenyn@gmail.com
Di dio Antonio	Ville de Tubize	Service travaux	antonio.di.dio@tubize.be
Dierickx Tomas	Zone de secours Brabant wallon	Major	tomas.dierickx@incendiebw.be
Dufrasne Simon	HIT	Bureau d'étude	simon.dufrasne@hainaut.be
Eggermont Dominique	Ville d'Enghien	Échevine de l'environnement	dominique.eggermont@skynet.be
Englebert Benjamin	SPW-ARNE-DCENN	Attaché qualifié	benjamin.englebert@spw.wallonie.be
Estievenart Mandy	HIT	Bureau d'étude	Mandy.Estievenart@hainaut.be



Fayt Christian	CR Senne et Ville d'Ittre	Président et Bourgmestre	c.fayt@ittre.be
Feltz Nicolas	SPW-ARNE-DCENN	Attaché	nicolas.feltz@spw.wallonie.be
Fournier Thibaut	Ville de Waterloo	Service travaux	thibaut.fournier@waterloo.be
Fumière Jean-Pierre	SOS Inondations et Ville de Tubize	Conseiller communal	jpfumiere31@gmail.com
Gaillet Amandine	HIT	Bureau d'étude	Amandine.Gaillet@hainaut.be
Gobert Claudine	Ville de Seneffe	Service environnement	C.Gobert@SENEFFE.BE
Goethals Nicolas	CR Senne	Chargé de missions	actions@crsenne.be
Gontier Nicolas	Ville de Silly	Stagiaire au service environnement	/
Gosse Dido	CR Senne	Chargée de projet LIFE RIPARIAS	liferiparias@crsenne.be
Gouvert Mario	Ville de Tubize	Service travaux	mario.gouvert@tubize.be
Haec Gwennaël	Ville de Rebecq	Service environnement	gwennael.haec@rebecq.be
Hernandez Thomas	Service du Gouverneur du Brabant wallon	Chargé de PLANU	thomas.hernandez@gouverneurbw.be
Installé Patrick	SOS Inondations	Citoyen	InstallePatrick@P-Installe.be
Lacroix Laure	Ville de Braine-le-Comte	Service environnement	Laure.Lacroix@7090.be
Lavore Filippo	Ville de Tubize	Conseiller communal	filippo.lavore@tubize.be
Lecomte Julien	HIT	Cellule cours d'eau	Julien.Lecomte@hainaut.be
Lecomte Jean	Wateringue de la Senne	Receveur-greffier	wateringuesenne@gmail.com



Lenglez Benjamin	HIT	Bureau d'étude	benjamin.lenglez@hainaut.be
Lorent Bertrand	Zone de secours du Brabant wallon	Capitaine	bertrand.lorent@incendiebw.be
Marée Sophie	CR Senne	Chargée de projet LIFE Belini	lifebelini@crsenne.be
Mathieu Arnaud	Zone de secours du Brabant wallon	Capitaine	arnaud.mathieu@incendiebw.be
Meert Thibault	SPW-MI	Chef du district autor. Nivelles	thibault.meert@spw.wallonie.be
Meuret Thomas	CR Senne	Stagiaire	/
Miel Christophe	Ville de Braine-le-Comte	Service d'études et de la coordination stratégique et technique	Christophe.Miel@7090.be
Neusy Philippe	CR Senne	Éco-cantonnier	actions@crsenne.be
Perdeans Laurent	Ville de Soignies	Service environnement	laurent.perdaens@soignies.be
Piavaux Mahaut	CR Senne	Animatrice	animations@crsenne.be
Renier Violette	Ville de Braine-le-Château	Stagiaire au service environnement	/
Reniers Julie	Ville de Pont-à-Celles	Service environnement	Julie.Reniers@pontacelles.be
Riguelle Simon	Centre régional de Crise de Wallonie	Directeur	simon.riguelle@spw.wallonie.be
Sales Robin	Ville de Tubize	Service travaux	robin.sales@tubize.be
Scuflaire Vincent	SPW-ARNE-DCENN	Chef du district de Mons	vincent.scuflaire@spw.wallonie.be
Tanghe Bastien	Province du Hainaut		Bastien.Tanghe@hainaut.be
Van Roy Carole	CR Senne	Chargée de missions	actions@crsenne.be



Vanhecke Vincent	Ville de Silly	Service environnement	ecoconseiller@silly.be
Verpoten Grégory	Zone de police Ouest Brabant wallon	Commissaire de police	Gregory.Verpoten@police.belgium.eu

Excusés

Arias Marie-José (Service environnement Ittre), Baita Dolores (Coordination Senne), Bastin Marc (Député provincial Brabant Wallon), Baudinet Catherine (Service du Gouverneur du Brabant wallon - PLANU), Delmarcelle Yves (Zone de police Ouest Brabant wallon), Dumonceau Sandra (Échevine de l'environnement Tubize), Gailliez Sébastien (Directeur a.i. SPW-ARNE-DCENN), Genard Nathalie (Service travaux Senefte), Mollaert Fabienne (Échevine de l'environnement Ittre), Pontégnie Delphine (SPW-MI-DGH), Stiéman Marc (Échevin de l'environnement Pont-à-Celles), Thunus Marina (SPW-MI-DGH)

Ordre du jour de la 8^e plateforme inondations

8h40 - Accueil

- **9h – Mot de bienvenue, présentation de la 8e Plateforme Inondations** et rappel du contexte par **M. Christian Fayt**, Président du Contrat de Rivière Senne, et **M. Pierre Anthoine**, Échevin en charge de la lutte contre les inondations à la ville de Tubize
- **9h10** – Présentation et formation au nouveau **site Hydrométrie** en Wallonie – par **M. Nicolas Feltz**, SPW-DCENN
- **10h10** – Présentation de la **gestion hydrologique** et de la **prévision des crues** – par **Mme Christelle Dère**, SPW-DGH

10h40 - Pause-café

- **10h50** – Présentation de la **chaîne d’alerte** et du **dispositif régional d’expertise** en cas de situation de crise – par **M. Simon Riguelle**, directeur du centre régional de crise de Wallonie
- **11h20** – **Outils complémentaires** pour la gestion des inondations : cartes des risques et des aléas d’inondations, gestion des ZIT – par **M. Benjamin Englebert**, SPW-DCENN
- **12h** – Paroles aux **communes** et aux **partenaires** (séance de Q-R)

12h30 - Pause-midi (+ point presse)

14h - Visites de terrain : ZIT de Brancart et limnimètre sur le Hain, à 1440 Braine-le-Château : formation à leur fonctionnement et lecture des informations sur le terrain en cas de crise.

Annexes

DISPONIBLES en pièces jointes et par demande à « info@crsenne.be »

1. Discours d’introduction pour la Ville de Tubize, par M. Anthoine
2. Présentation site Hydrométrie, par M. Feltz
3. Présentation gestion hydrologique et prévision de crues, par Mme. Dère
4. Présentation chaîne d’alertes et CRC-W, par M. Riguelle
5. Présentation cartographies d’inondations, par M. Englebert
6. Présentation gestion des ZIT, par M. Englebert



Compte-rendu

Le compte-rendu qui suit est un résumé des présentations et interventions lors de cette matinée d'échanges. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les présentations de la plateforme en annexe ou à nous contacter.

1. Mots de bienvenue

Christian Fayt, président du Contrat de Rivière Senne, rappelle le rôle du CR Senne dans la lutte contre les inondations et les actions entreprises depuis 2010. Le focus est mis sur les avancées majeures effectuées sur le territoire wallon du sous bassin de la Senne depuis 2010, par l'ensemble des partenaires wallons. Il insiste sur la nécessité d'avoir un conseiller prévention pour aider les citoyens situés en zone à risque à se protéger des inondations. Le CR Senne a fait une demande à la Ministre pour avoir un tel conseiller pour le bassin de la Senne. Il remercie le Centre culturel pour son accueil.

M. Antoine, échevin en charge de la lutte contre les inondations à Tubize, prend la parole et excuse Mr Januth, Bourgmestre de Tubize, retenu ailleurs par d'autres obligations. Il rappelle le contexte particulier de la Ville : ses nombreux cours d'eau, les inondations de 2010, etc. Il attire l'attention sur les nombreuses actions menées par la Ville depuis 2010 dont les nombreux aménagements réalisés et insiste sur la nécessité de poursuivre le travail de lutte contre les inondations. Il remercie le CR Senne pour l'organisation de cette plateforme. Le détail de son discours est repris en annexe 1.

2. Hydrométrie en Wallonie : Présentation de Nicolas FELTZ (SPW-DCENN) – annexe 2

Le projet : la mise en ligne du portail HYDROMETRIE

N. Feltz rappelle le fonctionnement de la gestion des cours d'eau en Wallonie et aborde les différences entre les deux réseaux de mesure actuellement en vigueur : Wacondah et Aqualim. Il a été décidé de fusionner les deux réseaux vers une base de données : l'HYDROMÉTRIE, disponible via le portail hydrometrie.wallonie.be. N. Feltz précise que ce portail est en passe de devenir le site officiel de référence pour les crues en Wallonie de par le traitement de données uniformisé qu'il permet. Il existera deux versions disponibles via le même site : l'une pour les gestionnaires (communaux, provinciaux, régionaux, de ZIT... qui auront un accès « gestionnaire ») et une « grand public ». M. Feltz



survole les fonctionnalités du site et indique que pour le grand public, des demandes d'accès à certaines données sont possibles auprès du SPW.

N. Feltz invite les différents acteurs présents à se rendre sur le portail hydrometrie.wallonie.be pour se familiariser avec ce dernier, étant donné que les sites actuels des réseaux de mesure, soit les sites Infocruet et Aqualim, vont devenir obsolètes. L'objectif d'HYDROMETRIE est bien l'uniformisation de la diffusion des données. Il s'agit d'un projet évolutif voué à être amélioré au fil des tests et observations des gestionnaires et utilisateurs.

Questions / Réponses

Jocelyne De Kerckhove (Province du Brabant wallon) pose la question de la rapidité de la mise en ligne des données et des heures reprises dans la base de données. Sur le site Aqualim, il s'agissait des heures d'hiver.

→ N. Feltz remercie Jocelyne pour son intervention en précisant bien que la nouvelle plateforme reprendra bien les heures réelles et non les heures d'hiver. Il ajoute que la collecte des données se fera toutes les 2/5/10 minutes (selon les stations) avec un envoi prévu toutes les heures (toutes les 20 minutes en cas de crue). En particulier, sur le bassin de la Senne, toutes les stations collectent les données toutes les 2 minutes et les envois sont réalisés toutes les 20 minutes, en tout temps.

Les nouvelles stations (dont les provinciales) collecteront les données toutes les minutes avec un envoi prévu toutes les minutes.

Patrick Installé (SOS Inondations) se demande si la possibilité d'interrogation informatique de la base de données est accessible à tous et pas qu'aux gestionnaires.

→ Oui. N. Feltz précise que les données validées sont accessibles à tout citoyen même non connecté.

P. Installé demande si un lien vers une carte des pluies est-il possible ?

→ N. Feltz rappelle que les données de pluviométrie collectées par le SPW sont disponibles en temps réel sur le nouveau site hydrométrie. Les données cartographiques de l'IRM sont, par contre, la propriété de l'IRM et doivent être consultées sur le site de l'IRM.

Filippo Lavore (Conseiller communal à Tubize) s'interroge sur les liens établis avec la Flandre sur le sujet.

→ N. Feltz répond qu'il y a des échanges de données en interne avec les autres services responsables côté flamand.



F. Lavore demande alors quels sont les critères d'installation des nouvelles stations.

→ N. Feltz répond qu'actuellement il y a 142 stations sur voies navigables et +/- 220 stations sur voies non navigables et que la Wallonie est déjà bien couverte. Néanmoins s'il y a un besoin spécifique, une station peut être rajoutée. L'objectif est d'avoir une bonne densité de stations et de répondre aux besoins des gestionnaires.

3. Gestion hydrologique et prévision des crues : Présentation de Christelle DÈRE (SPW-DGH) – annexe 3

C. Dère revient sur la différenciation entre les deux risques d'inondation : par débordement ou par ruissellement. C'est le premier risque qui fait l'objet de l'exposé vu l'homogénéité et la prévisibilité de ce type d'inondation. C. Dère aborde les principes de la **prévision hydrologique** à travers l'utilisation des observations hydrologiques (Wacondah), des prévisions météorologiques (Alaro, modèle de l'IRM) et du modèle « Hydromax » dont l'objectif est le calcul du débit à l'exutoire d'un bassin. Ceci permet des prévisions à des pas de temps variables selon la taille du bassin considéré. Pour le bassin de la Senne, on a un horizon de prévision court terme de 3h (basé sur les observations de pluie et de débit) et un horizon moyen terme de 24h (avec intégration des prévisions météo). Chaque heure, la prévision est réajustée sur base des observations reçues. La mise à jour des prévisions météorologiques a elle lieu toutes les 6h. Ceci est fait pour 45 bassins couvrant la RW. Le modèle hydrologique Hydromax n'est pas conçu pour faire des prévisions sur de petits bassins dont le temps de réaction est très court (quelques minutes à 1h). C. Dère insiste sur le fait qu'il s'agit d'un modèle orienté « gestion opérationnelle » dont les prévisions nécessitent d'être complétées par une expertise hydrologique avant la décision d'envoi d'une alerte, d'une information, communication... C. Dère termine sa présentation par l'importance du retour de terrain pour faire progresser la prévention.

Questions / réponses

Jean-Pierre Fumière (Conseiller communal à Tubize et SOS Inondations) pose la question de la différence d'accès à l'information entre les gestionnaires et le grand public

→ C. Dère précise que son service est intéressé par des informations venant du terrain pour affiner les modèles. Elle revient sur l'importance de la précision des informations fournies pour qu'elles puissent être exploitées : lieu exact (coordonnées GPS), niveau mesuré et référence du repère utilisé, date heure et minute de l'observation, photos, etc.

Caroline De Jonghe (CR Senne) pose la question de la voie constructive pour faire remonter l'information vers les différents services du SPW, afin de ne pas envoyer les informations tout azimut.



Elle rappelle l'existence des enquêtes inondations que les communes sont invitées à remplir après chaque événement d'inondation (pour le SPW-DCENN) qui reprend la localisation et la description exacte des événements et des photos.

Benjamin Englebert (SPW-DCENN) rappelle que ces informations leur permettent d'affiner les cartes d'aléa d'inondation. De plus le SPW a mis en place un site « mémoire » (<https://memoire-inondations.wallonie.be>) où les citoyens peuvent entrer des photos et repères liés aux inondations de l'été 2021.

→ C. Dère répond que toutes les informations/questions peuvent être introduites via le formulaire de contact sur le site de la Wallonie (<https://www.wallonie.be>), rubrique « contactez-nous » (bas de page). Les demandes introduites via ce moyen générique sont ensuite orientées vers les services concernés.

J-P. Fumière revient sur la gestion du canal en assimilant ce dernier à une « bombe atomique », ce pourquoi il ne comprend pas que l'on fasse des données pour le grand public, les riverains, un « secret défense ».

→ Concernant le canal Charleroi-Bruxelles, C. Dère rappelle que c'est la Direction territoriale de Charleroi qui est en charge de la gestion du canal. La DGH fait des prévisions et prévient la DT Charleroi au besoin et inversement la DT Charleroi prévient la DGH si elle a besoin d'assistance dans certaines décisions. Elle précise également que concernant les relations avec la Flandre, outre les relations directes entre la DT Charleroi et leurs homologues flamands, il existe un envoi automatisé des données de la DGH du SPW vers leur équivalent en Flandre, tant en termes d'observations que de prévisions.

Christian Fayt (Ville d'Ittre et CR Senne) constate que la DCENN n'a pas de contact avec l'IRM alors que la DGH a un lien avec l'IRM. C. Fayt demande donc s'il est prévu d'inclure les prévisions dans le site Hydrométrie.

→ C. Dère répond que les prévisions météorologiques sont la propriété de l'IRM et qu'elles doivent être consultées sur le site de l'IRM. Concernant la mise en ligne des prévisions hydrologiques, il est déjà prévu d'étudier cette possibilité pour les développements futurs.

4. Chaîne d'alerte et évaluation intégrée des risques d'inondation : Présentation de Simon RIGUELLE (Centre Régional de Crise de Wallonie) – annexe 4

S. Riguelle présente les missions du Centre, le fonctionnement de la chaîne d'alerte crues et de la cellule d'expertise « crues » (CELEX-Crues) nouvellement créée. Une autre nouveauté est que les avertissements de la DGH seront aussi déclinés par sous-bassin désormais. Il termine par les



perspectives d'amélioration continue de la cellule et de son fonctionnement, autant dans l'évaluation du risque que dans la réaction, notamment grâce à la remontée de l'expérience du terrain.

Questions / Réponses

Jean Lecomte (Wateringue de la Senne) s'interroge sur l'efficacité de cette nouvelle cellule CELEX-Crués qui s'ajoute aux cellules déjà prévues sur le terrain, et ce en termes de limite de personnel en situation de crise ?

→ S. Riguelle répond que la CELEX agit en termes préventif et réactif (en situation de crise) et que dans ce dernier cas cette réunion d'experts ne se substitue pas aux cellules de crises mais se met à disposition en tant que cellule d'évaluation. La CELEX se réunira en vidéo-conférence pour optimiser le temps.

P.Installé remarque qu'il existe différents modèles de gestion de crise ; souvent trop statiques, non synchronisés avec le temps

→ S. Riguelle confirme ; il ajoute que le défi est effectivement la réactivité dynamique des gestionnaires et qu'une bonne gestion de crise repose sur de bonnes connaissances de base des situations locales.

J-P. Fumière rappelle l'importance de la réunion des acteurs mais stipule qu'à Tubize, il manque la région flamande dans cette réunion, comme le montre l'exemple du canal de Lembeek. J-P. Fumière demande au CR Senne d'organiser une 2^e réunion interrégionale inondations, cela fait plusieurs années qu'il le demande. Ceci aurait tout son sens 10 ans après la première tenue à Hal en 2012.

→ S. Riguelle répond que la CELEX pourrait tout à fait inviter la région flamande pour évaluer les risques dans la situation reprise par J-P Fumière.

Jean-Paul Denimal (ville de Rebecq) trouve qu'une série de mesures intéressantes sont évoquées dans les présentations mais que la mise en place de mesures pour que le riverain n'ait plus d'eau chez lui est délaissée. Il insiste sur l'importance de continuer à construire des ZIT.

→ S. Riguelle rappelle que la prévention vient en amont de la gestion, et que des mesures de protection peuvent aussi contribuer à limiter les impacts.

→ Le CR Senne ajoute que le risque zéro n'existe pas quand on habite près d'un cours d'eau et que c'est pour ceci que le CR Senne a demandé à la Ministre de pouvoir avoir un conseiller prévention « inondations » pour conseiller les citoyens du bassin de la Senne.

5. Cartographies de l'aléa d'inondation, des zones inondables et des risques d'inondation – Outils pour la gestion des inondations : Présentation de Benjamin ENGLEBERT (SPW-DCENN) – annexe 5

B. Englebert pose le contexte du Plan PLUIES de 2003 et de la Directive Inondations de 2007, dont l'objectif est la réduction des conséquences négatives des inondations par l'évaluation préliminaire du risque, la cartographie et l'élaboration des plans de gestion des risques. Cette dernière étant l'étape de la Directive dans laquelle nous nous trouvons actuellement. B. Englebert passe en revue les différents types de cartes disponibles et aborde leur accès et leur diffusion. Il revient ensuite sur la raison des cartes des risques d'inondation et leur réalisation par l'identification des éléments sensibles du territoire en travaillant avec des données fournies par scénario.

Questions / Réponses

F. Lavore demande qu'en est-il de la mise à jour des cartes étant donné l'augmentation de la fréquence et de la force de frappe des intempéries ou encore l'emprise de plus en plus forte des promoteurs immobiliers. L'intervenant rappelle également, dans le même ordre d'idée d'imprévisibilité, que des zones qui étaient autrefois identifiées comme inondables ne le sont parfois plus et inversement.

→ B. Englebert rappelle ici toute l'importance et l'intérêt de la zone « aléa d'inondation très faible » pour ce genre de situation ; aléa uniquement visible sur la cartographie à partir d'une certaine échelle (en vert sur les cartes à échelle 1/40.000).

→ N. Feltz reprend les propos de B. Englebert pour dire qu'un aléa même « très faible » reste un aléa d'inondation.

→ **Antonio Di Dio** (Ville de Tubize) revient sur la différence qui existe entre une inondation par débordement et de nouvelles coulées de boue.

→ B. Englebert indique que les axes de ruissellement sont reportés sur les cartes.

→ C. Dère informe que les seuils utilisés par Hydromax pour définir les pré-alertes et alertes de crues sont inférieurs aux périodes de retour utilisées pour calculer les zones d'aléas d'inondations faibles.

6. Zones d'Immersion Temporaire : Présentation de Benjamin ENGLEBERT (en remplacement de Sébastien GAILLIEZ, SPW-DCENN) – annexe 6



B. Englebert excuse Mr Gailliez retenu ailleurs par d'autres obligations. Il commence par définir la ZIT, son objectif et son fonctionnement. Les objectifs sont de deux ordres : diminuer et retarder le pic de crue. Concernant le fonctionnement des ZIT, il explique leur régulation et le principe de télégestion.

7. Paroles aux communes et partenaires et conclusions

J. Lecomte se questionne sur la courbe hauteur-volume des ZIT et la non-accessibilité des données aux pouvoirs locaux. Selon lui leur diffusion à ces derniers (Bourgmestres) est impérative pour une meilleure gestion des inondations.

→ B. Englebert insiste sur la nécessité de formation pour interpréter ces données. Il prend l'exemple de l'aléa d'inondation souvent mal interprété. L'utilisation des nombreux outils qui se développent est complexe et nécessite pratique et régularité.

→ S. Riguelle ajoute que le mécanisme prévu peut pallier le manque d'information. Il précise également que le but de la CELEX « crues » est d'avoir un signal et de faire le relais de la façon la plus efficace possible.

→ N. Feltz revient sur le nouveau site Hydrometrie : il est prévu que les données « volume stocké », « volume disponible » et « volume écoulé » apparaissent sur le site pour les ZIT dont la diffusion des données sera autorisée. L'accès à ces données est toutefois réservé aux gestionnaires de ZIT. La possibilité d'élargir cet accès à un public plus large peut être étudiée.

C. Fayt rappelle un changement important depuis 2003 (plan PLUIES) : la participation des assurances qui prennent en charge les dégâts dus aux inondations chez le citoyen. De plus le Fonds des calamités aide bien les communes dans les réparations. Il rappelle aussi le problème de la lenteur administrative au niveau de la construction des ZIT. C. Fayt demande pourquoi les assureurs ne sont-ils pas intégrés à la réflexion sur la gestion des inondations. Il rappelle le projet LIFE Belini qui devait permettre en 10 ans un travail de 40 ans, mais les responsables politiques doivent rester attentifs à ce que les budgets annoncés soient bien maintenus pour le bassin de la Senne. La protection des citoyens doit rester la priorité.

→ B. Englebert spécifie que le travail réalisé par sous-bassin hydrographique via les comités technique va dans ce sens. Le travail se fait sur 4 étapes de gestion du cycle d'inondation ; la prévention est donc aussi importante que la protection.



→ **C. Fayt** souligne le problème du plan de secteur qui date de 1976 et reste inchangeable, et n'empêche pas de construire en zone inondable.

J-P. Fumière demande où en est la ZIT de la Prairie des Angles du LIFE Belini.

→ **Nicolas Detiffe** (SPW-DCENN) répond que l'étude hydrologique réalisée par le SPW-DCENN indique que la ZIT n'est pas utile à cet endroit et que le SPW étudie la possibilité d'un autre projet.

→ **Vincent Scuffleire**, chef du district de Mons (SPW-DCENN) ajoute que « la bassine » que représente la zone est déjà pleine quand elle devient utile pour stocker de l'eau et temporiser la crue, d'où son inutilité d'aménagement en tant que ZIT.

P. Installé remarque que la « culture du risque » reprise dans les présentations ne permet pour autant pas d'accès à la donnée « taux de remplissage » des ZIT. Il parle également de risque de la gestion humaine qui s'ajoute au risque naturel.

→ **N. Feltz** répond que la diffusion des données pose de nombreuses questions par exemple en termes d'interprétation correcte, de responsabilité, etc. La pertinence d'étendre l'accès à un public plus large doit donc être évaluée avec les gestionnaires des ZIT.

Le CR Senne informe sur le projet en cours d'étude du comportement de la vallée du Hain et du fonctionnement des ouvrages hydrauliques. Sébastien Gaillez (absent) pourra donner davantage d'informations sur le projet.

F. Lavore invite les orateurs, notamment ceux concernés par les ZIT, à venir s'exprimer au prochain Conseil communal de Tubize.

A. Di Dio fait part d'un constat de 10 ans de terrain selon lequel malgré tout ce qui a été fait, 10% des eaux des inondations de 2021 ont été essuyées comparé à 2010. L'intervention sur le terrain est donc d'après lui plus facile qu'avant grâce à tous les aménagements qui ont déjà été mis en place depuis 2010, et les nombreuses informations acquises.

Le Contrat de Rivière Senne tient à remercier tous les participants de cette plateforme inondations, et tout particulièrement les différents orateurs de cette 8e édition, ainsi que le Centre culturel de Tubize pour son accueil.

Pour rappel, deux **visites de terrain** ont eu lieu cette après-midi : la visite de la nouvelle **zone d'immersion temporaire (ZIT) « Brancart »** sur le Hain à Braine-le-Château, zone construite dans le cadre du projet LIFE Belini. Cette visite fût guidée par MM. Vincent Scuffleire et Nicolas Detiffe (SPW-



DCENN). Enfin, la visite d'un **limnimètre sur le Hain**, à Braine-le-Château. Les explications sur son fonctionnement ont été données par M. Nicolas Feltz (SPW-DCENN).